

Le Beau Regard

Volume 28

Numéro 6

Juillet-Août 2023



Samedi 1^{er} juillet



Si la rivière n'est pas trop haute
pour la tenue de l'événement...
Le cas échéant remis au



Samedi 19 août

13h

Le Beau Regard

21, Route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beaugard, Qc.
G0R 3L0

Pour nous contacter :

Téléphone: 418 223-3231 - France

Télécopieur : 418 223-3121

Courriel : lebeaugard@sogetel.net

Équipe

Raymond Paré : Président
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page
France Couette : Secrétaire, Rédactrice
Nicole Gautreau : Trésorière
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte, Ste Web
Irène Chatigny : Administratrice



Culture
et Communications

Québec

Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture et des Communications et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent quinze exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

Tarifs de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année
Carte d'affaires : 20\$ / année.
Petites annonces : sans frais

Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

Dons

Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Dans ce numéro

- P. 3 Affaires municipales
- P. 7 Service container Saint-Fabien
- P. 8 Micro-Chalets des Appalaches
- P. 9 Horaire des messes, Centre de jour
- P. 10 Service de garde – Financement
- P. 11 Chronique du Festival
- P. 12 Ligue de balle molle intermunicipale
- P. 13 Parc Appalaches – Sorties nature
- P. 14 Les Échos du « Champ Gorlot »
- P. 16 Un cerveau alerte
- P. 17 Capsule biblio-info
- P. 18 Cœurs ouverts, Relâche
- P. 19 Loisirs aînés
- P. 20 Nos Racines
- P. 22 Parc Appalaches – Camp de jour
- P. 24 Coin du lecteur – Toutes les Mères du monde
- P. 25 Rép. Cerveau alerte, Capsule SQ
- P. 26 « J'ai mon chauffeur »
- P. 27 Église Évangélique
- P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
- Dos Calendrier

Gagnant du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Monsieur Jean-Paul Couette
se voit offrir un chèque de 10\$
du Journal Le Beau Regard*

Merci à nos généreux commanditaires

LES RENCONTRES DU CONSEIL SERONT À LA SALLE DU CONSEIL AU 21, ROUTE DES CHUTES

Il est encore d'actualité de porter des gestes afin de limiter la transmission du virus du Covid tels que le port du masque, le lavage des mains ainsi que la distanciation sociale d'au moins 1 mètre, si vous avez des symptômes.

LES PROCHAINES DATES DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi le 4 juillet 2023, à 19 h 30 (à cause de la Confédération)

Lundi le 14 août 2023, à 19 h 30 (à cause du Festival et des vacances de la construction)

Mardi le 5 septembre 2023, à 19 h 30 (à cause de la Fête du Travail)

** Sachez qu'il y a toujours possibilité de changer une date du calendrier à une rencontre subséquente. **

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi :

AM	FERMÉ
PM	OUVERT DE 13 H 00 À 16 H 00

* L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale. S'il y a absence, vous en serez avisés. *

Prenez note que si vous avez des documents ou autre à déposer au bureau municipal et que nous sommes fermés, vous pouvez les insérer dans la boîte blanche, à droite de la porte extérieure.

FERMETURES : Du 24 juillet au 11 août 2023 = FERMÉ

POUR REJOINDRE LE BUREAU MUNICIPAL

(418) 223-3122 + choisir l'option :

1. Bureau municipal (direction, comptabilité)
2. Permis de feu obligatoire (du 15 mars au 15 nov.)
3. Bureau d'accueil touristique
4. Bureau de poste
5. Bibliothèque
6. Service de garde
7. Département de génie civil
8. Chalet des loisirs



BABILLARD



VOUS AVEZ DES PETITS TRAVAUX À FAIRE ET VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN QUI POURRAIT VOUS AIDER?

Par exemple : peinture, plomberie, rénovations, tonte, pelletage, petits travaux ménagers...

Contactez monsieur Guy Dorval au (418) 223-5000
ou bien laissez votre nom à la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.

BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS?

Contactez Alexis Corriveau-Gonthier, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3280.

** Pour les personnes intéressées à publier une annonce sur le babillard, contactez-nous à la municipalité (418) 223-3122, poste 1.

PERMIS DE FEU OBLIGATOIRE

(ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE)

Le permis de feu est obligatoire et GRATUIT, si vous avez l'intention de faire brûler hors foyer des branches ou des rebuts de bois. Il est **TRÈS IMPORTANT** d'en aviser le service incendie afin de leur éviter un déplacement et d'engendrer des frais inutiles. Même si le permis n'est pas obligatoire entre le 15 novembre et le 15 mars, **VOUS DEVEZ** tout de même les aviser. Voici l'une de ces personnes à contacter :

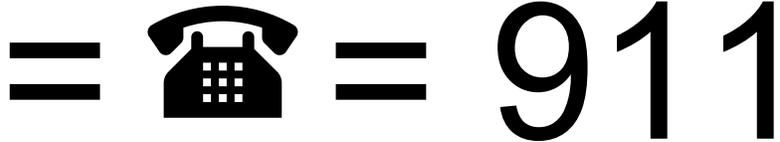


- M. Yves Paré, pompier responsable (418) 223-3122 #2
(418) 223-3205
(418) 223-3901
- Bureau de la municipalité (418) 223-3122 #1
(aux heures régulières d'ouverture)
- M. Pierre Bolduc, pompier (418) 249-8554

- FEU

- AMBULANCE (SANTÉ)

- POLICE



Chronique - SOPFEU

Qu'est-ce qu'un « feu à ciel ouvert » ?

Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage) constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches: Foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction.

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert : les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale d'un (1) centimètre.



En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts?

Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.
- Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation. La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

Si vous devez quitter votre maison

Selon la gravité de la situation, votre municipalité peut vous demander d'évacuer votre maison ou de rester chez vous pour votre sécurité. Si les autorités vous demandent de quitter immédiatement, suivez les consignes diffusées par votre municipalité. Si vous n'avez pas reçu de consigne d'évacuation de la part des autorités, il vous revient de décider de quitter votre maison ou d'y demeurer pendant le sinistre.

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Il est déjà le temps de penser au ramonage de votre cheminée. La date limite pour laisser votre nom est **le 11 septembre 2023.** Monsieur Christian Lagrange, certifié en ramonage, ne se déplacera que s'il y a un nombre minimum de personnes intéressées à avoir ce service. Pour ce faire, vous devez contacter la municipalité de Sainte-Lucie au (418) 223-3122 #1 ou bien contacter monsieur Lagrange directement au (418) 625-3487. Si vous désirez également avoir le service de nettoyage de vos tuyaux, un supplément vous sera chargé.

Le ramonage devrait s'effectuer vers la mi-fin septembre prochain, selon le nombre de personnes intéressées. Monsieur Lagrange vous contactera dès que possible lorsque vous aurez laissé votre nom.

Le cas échéant, il y a également l'entreprise « Cheminée Bellechasse enr. », située à Saint-Camille-de-Lellis. Vous pouvez joindre son propriétaire, monsieur Jean-Guy Lamontagne, au (418) 595-2184.



REMERCEMENTS...

... à messieurs Gilles Lachance et Dominick Dubé pour avoir fait la tonte de pelouse de la cour de l'ancienne école bénévolement.

... à monsieur Guy Dorval pour le prêt de sa voiture ainsi que de son traileur gratuitement, pour le débroussaillage tout autour de la clôture de la cour de l'ancienne école primaire et pour l'arrosage des arbres, arbustes, vivaces ainsi que des jardins...

... à messieurs Louis Lachance et Gaston Roy pour avoir fait le désherbage des bacs à fleurs aux deux (2) extrémités de la municipalité, bénévolement.

... à Nancy des Serres du Canton pour ces précieux conseils et ...

... à la Ferme Flanc Sud pour avoir été présent pour aider à la plantation des jardins collectifs/communautaires et pour prodiguer de bons conseils. Un beau deux (2) heures tout à fait bénévolement.

« Un immense MERCI à vous tous! »

CITAM

Système d'alertes et de notifications

Comme vous le savez, nous travaillerons avec le système CITAM. Qu'est-ce que c'est? C'est un système d'alertes et de notifications qui vous avise, selon le moyen que vous aurez choisi (téléphone, cellulaire, texto ou courriel), pour n'importe laquelle des situations d'urgence décrites ci-dessous :

- Avis d'ébullition
- Évacuation
- Confinement
- Inondation
- Coupure d'électricité
- Alerte météo
- Glissement de terrain
- Avis publics - Informations à la population



Voilà pourquoi il est important de vous inscrire (formulaire ci-dessous) et de nous le retourner au bureau municipal. Vous pouvez également contacter par téléphone au (418) 223-3122, poste 1227, notre adjointe-administrative Evelyne Gagné, qui est en charge du logiciel et de collecter les données. Il pourrait être possible que nous vous contactions directement chez vous pour récolter vos informations.

BEAUCOUP DE CITOYENS NE L'ONT TOUJOURS PAS REMPLI...

C'EST POUR VOTRE SÉCURITÉ!



INSCRIPTION DU CITOYEN AUX ALERTES & NOTIFICATIONS

Prénom :		Nom :	
Adresse complète : _____ _____			
Langue de communication :	Mobilité réduite : Oui Non	Année de naissance :	
Téléphone principal :	N° de poste : (s'il y a lieu)	Peut recevoir un texto : Oui Non	
Téléphone secondaire :	N° de poste : (s'il y a lieu)	Peut recevoir un texto : Oui Non	
COURRIEL :			



Les dates sont sujettes à changement, le calendrier 2023 ainsi que les mises à jour de l'horaire seront disponibles au : **montmagny.com**

La MRC de Montmagny avise les propriétaires de résidences ou de bâtiments non raccordés à un réseau d'égout qu'en 2023, elle procédera uniquement à la vidange des installations septiques des résidences permanentes et saisonnières du secteur Sud :

MUNICIPALITÉS	DATES
STE-LUCIE-DE-BEAUREGARD	18 AU 28 JUILLET
LAC-FRONTIÈRE	31 JUILLET AU 4 AOÛT
ST-JUST-DE-BRETENIÈRES	31 JUILLET AU 18 AOÛT
ST-FABIEN-DE-PANET	14 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE
ST-PAUL-DE-MONTMINY	5 AU 22 SEPTEMBRE
STE-APOLLINE-DE-PATTON	25 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE
STE-EUPHÉMIE	10 AU 13 OCTOBRE
ILE-AUX-GRUES	16-17-18 OCTOBRE
NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE	16 AU 27 OCTOBRE
2 ^E TOURNÉE	30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

Cette année, les fosses saisonnières et permanentes du secteur Sud seront vidangées. Les vidanges débuteront **vers la mi-juillet**. Comme à chaque année, un avis aux citoyens incluant le calendrier détaillé avec les noms de rues sera envoyé par la poste environ deux (2) semaines avant le passage des vidangeurs.

SERVICE DE CONTAINER

*****OUVERT LE SAMEDI LE 1^{ER} JUILLET*****

La municipalité de Saint-Fabien prend en charge les déchets-matériaux secs, **les tubulures** ainsi que le fer et le métal. Ce service est disponible à Saint-Fabien-de-Panet situé au 25, rue Principale Ouest et est offert exclusivement pour les municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Lucie et Saint-Fabien.



Quand? À tous les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et ce, du 13 mai 2023 au 7 octobre 2023

Coût?
15,00 \$ pour auto avec remorque
15,00 \$ pour un « pick-up » seulement
30,00 \$ pour « pick-up » avec remorque
80,00 \$ pour remorque de bardeau d'asphalte (remorque 4'x8')

** Les camions bennes (10 roues) seront refusés et devront se rendre au centre de transbordement à L'Islet qui est ouvert les mercredis et jeudis de 12 h 00 à 17 h 00 ainsi que les mardis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 16 h 00.**

TRAVAUX DE VOIRIE

La Municipalité désire vous aviser que des travaux de voirie seront faits d'ici l'automne:



- ✓ Finalisation de la rue Fleury
- ✓ Réfection d'une partie du rang 6 Est
- ✓ Niveleuse + Abat-poussière = FAIT! (a été fait lors du beau temps, comme à l'habitude en juin)



Note : la niveleuse passe lorsqu'il y a beau temps et quand le sol est dégelé.

Nous sommes conscients des inconvénients cependant, ces travaux amélioreront l'état de nos routes.

ACTIVITÉS À VENIR

ABC DES HAUTS-PLATEAUX



Voici les dates à retenir pour les prochaines activités avec Darlène et Valérie :

30 juillet : Olympiades intergénérationnelles et interculturelles
(Inscription au plus tard le 28 juillet auprès de Darlène Corriveau)



TERRAIN DE JEUX

Sainte-Lucie/Lac-Frontière

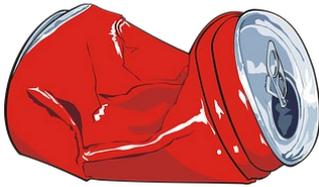


----- DU 3 JUILLET AU 18 AOÛT 2023 -----

FINANCEMENT DU TERRAIN DE JEUX

BOUTEILL-O-THON

Se déroulera le 20 juillet 2023
(remis au 21 juillet si pluie soutenue)



Préparez vos sacs à l'avance et les déposer sur votre galerie ou près de votre porte, si possible. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous les laisser à cette date, vous pouvez contacter la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.

VENTE DE CHOCOLAT

Se déroulera du 3 juillet au 31 juillet 2023

Du chocolat sera en vente par les jeunes du terrain de jeux, ainsi que par des personnes proches du terrain de jeux.

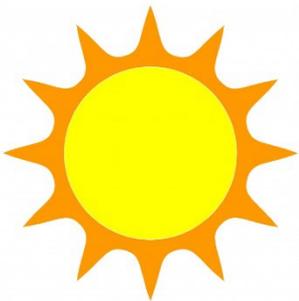


CONTENANT « TERRAIN DE JEUX » AU MARCHÉ SAINTE-LUCIE

Il est également possible de déposer vos dons monétaires dans ce contenant prévu à cet effet au comptoir de la caisse, au Marché de Sainte-Lucie.

« Nous vous remercions à l'avance pour vos dons! »

NOUVEAUTÉ 2023



Pour l'été 2023, la façon de faire pour le terrain de jeux a été repensée vu l'ajout des enfants ayant complété une année scolaire en maternelle 4 ans. Il y aura deux (2) groupes d'âges; les 4-7 ans et les 8-12 ans.

Également, quatre (4) municipalités seront regroupées : Sainte-Lucie, Lac-Frontière, Saint-Fabien et Saint-Just. Un transport sera organisé pour les jeunes afin de se rendre dans ces municipalités à tour de rôle pour les recevoir. Le terrain de jeux sera opérationnel de 9 h à 16 h.

Un service de garde sera également offert le matin et le soir pour ceux et celles qui auront des besoins. Vous devrez aviser à l'avance les responsables du terrain de jeux pour bénéficier de ce service. Le coût sera de 5\$/matin et 5\$/soir. Les heures seront de 7 h 30 à 9 h 00 le matin et de 16 h 00 à 17 h 30 le soir.

JARDIN COLLECTIF/COMMUNAUTAIRE

Ce vendredi dernier le 23 juin, par un matin chaud et ensoleillé, avait lieu la plantation de fruits et légumes de toutes sortes dans les 18 bacs à jardins surélevés, situés dans la cour arrière de l'ancienne école primaire.

Tous les bacs ont trouvé preneur parmi les citoyens ayant démontré de l'intérêt, dont deux bacs collectifs sont dédiés aux fines herbes ainsi qu'à des fraises.

Nous désirons remercier les serres du Canton ainsi que la Ferme Flanc Sud pour avoir fourni toutes les plantations. Un remerciement spécial pour la présence de la Ferme Flanc Sud afin de bénéficier de leurs prodigieux conseils lors de la mise en terre des semences et des semis, tout ça bénévolement.

Merci également aux employés de la municipalité ainsi qu'aux bénévoles ayant participé, de près ou de loin, à ce beau projet qui a pu voir le jour, enfin!

Nous souhaitons un bel été et de belles récoltes à tous!

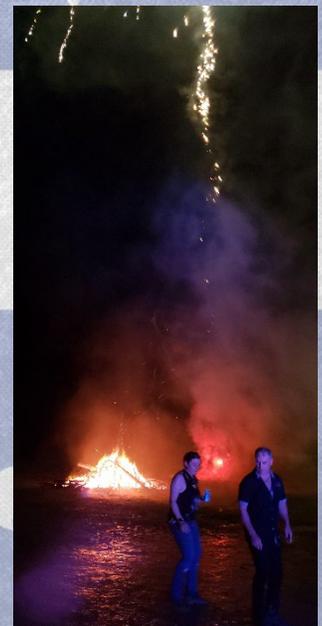


FÊTE DE LA ST-JEAN

Nous désirons souligner et remercier les personnes ayant contribué à la mise en place du site pour la fête de la St-Jean :

- M. Gaston Roy, pour l'organisation et sans qui nous n'aurions eu ce bel événement;
- M. Gilles Lachance et Dominick Dubé ;
- M. Raymond Paré et sa « gang ».

Merci à tous les participants à cette soirée!!



Comité – Politique familiale

Le mardi 13 juin dernier a eu lieu la reprise des rencontres du comité sur la politique familiale, constitué de 6 membres. Un retour a été fait sur ce qui a été accompli, sur ce qui a été amélioré ainsi que sur ce qui a été étudié afin de permettre d'avoir des activités et des infrastructures nécessaires à l'épanouissement des familles et de la population.

Par ailleurs, il a été établi que nous devons sonder la population concernant leurs réels besoins et de leurs disponibilités pour accéder à différents services offerts dans la municipalité. Un questionnaire sera bientôt rédigé et sera remis à la population.

Nous sommes à l'écoute de vos demandes et prenons vos commentaires en considération.

Votre comité!



LE RETOUR DU KIOSQUE HEBDOMADAIRE

LA FERME FLANC SUD

(418) 408-0084

Facebook : LaFermeFlancSud

DÈS LE SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2023 ET À TOUS LES SAMEDIS DE L'ÉTÉ

Entre 15 h 00 et 17 h 00

À Sainte-Lucie-de-Beauregard

DANS LA COUR DU MARCHÉ SAINTE-LUCIE

- Récoltes fraîches
- Produits transformés :



- muffin à la bette à carde
- muffin à la citrouille
- confitures : poivrons – tomatillos – cerise de terre
- salsa
- sauce à pizza
- sirop de menthe
- guimauve maison fait de sirop d'érable *NOUVEAU*



Le beau temps est enfin arrivé...

Un petit séjour dans la nature en famille, entre amis, en amoureux ou même en solo? Détente assurée et plaisirs garantis!

RÉSERVATION : 418-223-3535

Nouveauté!

Durant la saison hivernale, des abris comme ceux présentés en photo, ont été fabriqués. Ils ont été installés dernièrement au-dessus des tables à pique-nique. Les visiteurs pourront profiter de l'extérieur à l'abri du soleil et/ou de la pluie.



STATION DE LAVAGE

Bonne nouvelle!

La station de lavage située au 108, rue Principale à Sainte-Lucie est maintenant fonctionnelle. Pour l'été 2023, vous pourrez profiter de ce service gratuitement. Toute embarcation (les kayaks, les canots, les planches à pagaie et les embarcations à moteur, qu'ils soient gonflables ou non) devra être **obligatoirement** nettoyée avant la mise à l'eau au bout de la rue Leclerc.

Tel que mentionné dans le journal du mois de mars dernier, il s'agit d'un règlement obligatoire du gouvernement. Nous visons à protéger la faune et la flore des bandes riveraines.

Également, nous en profitons pour vous rappeler que **la limite de vitesse sur la rivière Noire Nord-Ouest est de 10 km/h**, pour les embarcations à moteur.

Nous vous souhaitons un bel été!



MÉRITAS 2022-2023

École secondaire St-Paul

Trois (3) élèves de Sainte-Lucie se sont démarqués lors de la remise des méritas qui s'est tenue vendredi le 2 juin dernier à l'agora de l'École secondaire Saint-Paul. La municipalité de Sainte-Lucie tient à féliciter ses méritants 2022-2023 qui se sont démarqués de par leur personnalité et/ou leur rendement scolaire.

Prix municipalité, chèque de 50 \$

Samuel Gonthier
Engagement



Derek Pelletier
Bienveillance



Prix littéraire : 25 \$ chèque-cadeau À la librairie "Livres en tête"

Pour celle ou celui qui a tourné le plus de pages et lu une quantité impressionnante d'histoires.

1er cycle : Mathys Fortin



Autre mention : **Bannière 'Champion-Badminton'** **CSS Côte-du-Sud**

Mathys Fortin



Nouveau programme d'aide à la transition numérique
**La Société de développement économique de Montmagny appuie davantage
les entrepreneurs dans leur virage numérique**

Montmagny, le 16 mai 2023 — À peine un mois après être devenue partenaire de *Mon commerce en ligne*, la Société de développement économique (SDÉ) de Montmagny lance un tout nouveau programme d'aide à la transition numérique. En effet, l'organisation va encore plus loin et veut soutenir davantage les commerçants dans l'implantation des solutions technologiques.

Qui plus est, tous les commerces de détails de la MRC de Montmagny peuvent adresser une demande pour bénéficier du programme *Aide à la transition numérique* de la SDÉ de Montmagny. Il en va de même du programme d'accompagnement *Mon commerce en ligne*. « Le programme de la SDÉ est un formidable complément de *Mon commerce en ligne* et maximise les chances de succès de l'adoption de nouvelles technologies. La SDÉ est fière d'en faire encore plus pour soutenir les commerçants de Montmagny et de la MRC », a expliqué M. Mathieu Sirois, directeur de la SDÉ, qui tient à souligner la participation de la MRC de Montmagny dans ce nouveau programme.

« Le programme Aide à la transition numérique vient s'ajouter aux outils et aux services d'accompagnement et de soutien offerts dans la région, ce qui contribue, non seulement, à stimuler les initiatives des commerces déjà établis sur le territoire de la MRC de Montmagny, mais qui peut aussi donner le goût à des entrepreneurs de démarrer leur projet ici », de mentionner Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny.

Les entreprises qui ont adhéré à *Mon commerce en ligne* peuvent obtenir un remboursement de 25 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 2 500 \$. Les autres entreprises ne sont pas en reste puisqu'en soumettant leur projet de manière indépendante, elles peuvent obtenir un remboursement de 20 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 2 000 \$.

Pour en savoir plus sur les programmes *Aide à la transition numérique* et *Mon commerce en ligne*, il suffit de se rendre au ville.montmagny.qc.ca/numerique ou de communiquer avec l'équipe de la SDÉ de Montmagny en téléphonant au 418 241-5555 ou en écrivant à sdem@ville.montmagny.qc.ca.



Source : Sylviane Lord

Conseillère en communication | 418 248-3361, poste 2064

Informations : Mathieu Sirois | SDÉ Montmagny | 418 241-5555

Photo : Mme Nancy Labrecque
M. Mathieu Sirois



Olympiade

intergénérationnelle et interculturelle

Où : Sainte-Lucie

Quand : 30 juillet 2023

14 h 00



**** Gratuit pour tous ! ****

Échanges culturels et plaisir garantis!

***Points additionnels pour les équipes
intergénérationnelles et interculturelles***



Inscription, au plus tard le 28 juillet 2023,
auprès de Darlène Corriveau, animatrice à L'ABC des Hauts Plateaux
Au 418 508-9396

Avec la participation financière de :

Québec 

L'ABC 
des Hauts Plateaux

BÂTIR DES PONTS entre les villages et les générations

À COMPTER
DU 12 JUIN

Enfin! Un transport collectif
et adapté entre les huit
municipalités du Sud de la MRC

C'est bien vrai, bien réel : à compter du lundi 12 juin, Transport collectif et adapté de la MRC (TCA) offrira un nouveau service de transport collectif et adapté pour tous les citoyens habitant l'une ou l'autre des huit municipalités du Sud de la MRC de Montmagny.

SUR DEMANDE, PORTE À PORTE

TRANSPORT POUR LES ACTIVITÉS
DES PERSONNES ÂÎNÉES

AIDE À L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE

ACTIVITÉS THÉMATIQUES

COÛT
5\$



Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide au transport collectif régional - Municipalités amies des Aînés (MADA). C'est pourquoi nous pouvons nous permettre un coût si modeste.

Un dépliant explicatif sera distribué par Postes Canada dans tous les foyers et commerces des huit municipalités au cours des prochaines semaines

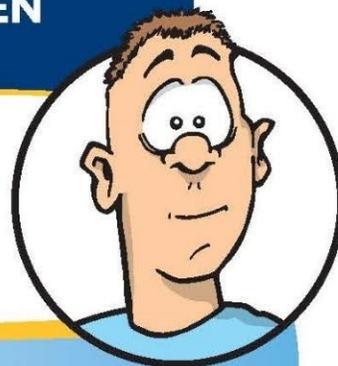


418 248-0445
tcamontmagny.ca



LES TRUCS ET CONSEILS DE FABIEN

Je fais une petite fête en fin de semaine pour les 25 ans de ma fille. Ça risque d'être bruyant.



Je pense que je vais aviser mes voisins, histoire de préserver nos bonnes relations.



Pour une fête qui se veut mémorable ou des travaux bruyants, soyez bienveillants envers vos voisins, avisez-les! Ils vous en seront reconnaissants! N'oubliez pas de consulter les règlements de votre municipalité!

Besoin d'aide dans une situation conflictuelle? Contactez-nous!
Communiacion.ca 581-671-1370 info@communiacion.ca



par Action Jeunesse Côte-Sud

Une idée originale de :

FESTIVAL SPORTIF DE SAINTE-LUCIE

COURSE DES PETITS BILLOTS : Samedi le 1^{er} juillet (pourrait être remis, cause de pluie)

Billets en vente auprès des administrateurs du Festival et au Marché Sainte-Lucie

LE FESTIVAL : Samedi le 29 juillet et dimanche le 30 juillet 2023



SURVEILLENZ LES AFFICHAGES!

À VENDRE / À LOUER / RECHERCHE

(sur le territoire de Sainte-Lucie)

- **Maison à vendre** au 83, rue Principale. S'adresser à monsieur Yves Dodier au 418 834-2378. Si absent, veuillez laisser un message.
- **Terrain à vendre** de 3 587,8 m², lot #6 045 667, situé sur la rue Fleury. Contactez monsieur Pierre-Élie Bilodeau (418) 223-3104. Personne sérieuse seulement.
- **Maison de 2 étages à vendre** au 182, rue Principale, dans le village (anciennement Bar Beauregard et l'auberge de jeunesse). Terrain de 3 000 m². Consultez le site internet DuProprio pour toute information.
- **RECHERCHE ENTREPRENEURS** en construction de maisons, jumelés ou logements afin de les vendre ou de les louer. À cause d'une légère hausse de la demande, plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt à s'établir ici. Si vous connaissez des entrepreneurs ou un contact qui pourraient nous aider, ils sont les bienvenus.



*** Si vous désirez placer une annonce, veuillez contacter la municipalité au (418) 223-3122 poste 1. ***

Vie d'Église

Vendredi 2 juin 2023, 62 vaillants pèlerins partent pour St-Jean-de-Matha pour un pèlerinage à saveur cistercienne. Petit « reportage » préparé par Guy St-Michel et paru dans *l'Infolettre* du 8 juin.



Quelle joie ce fut pour moi quand on m'a dit : « *Allons ensemble à la maison du Seigneur* »! Cette exclamation puisée dans l'un des psaumes de pèlerinage a certainement animé le cœur et l'âme des quelques 62 personnes qui ont participé, vendredi le 2 juin, au pèlerinage organisé dans le cadre du jumelage entre l'Église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et l'Abbaye cistercienne Val Notre-Dame à Saint-Jean-de-Matha.

Dès l'aube, un contingent de braves est parti de Rivière-du-Loup auquel se sont progressivement jointes d'autres personnes à Saint-Pascal, à Saint-Jean-Port-Joli, à Montmagny, conduites avec cordialité par Régis dans un premier temps puis, à partir de Montmagny, par Sylvain, homme plein d'humour et d'attention pour tout le reste du périple. Comme nous étions plus que 55 pèlerins, quelques personnes, à partir de La Pocatière, ont eu le privilège de se faire conduire en minibus par nul autre que notre évêque, Mgr Pierre qui s'est révélé, de multiples manières tout au cours de la journée comme un bon conducteur et un bon et fidèle pasteur.

Durant les longues heures de déplacement, nous avons communié de façon particulière à l'une des dimensions de la vie des moines et des moniales en récitant tous ensemble les offices de la liturgie des Heures (autrefois appelée le bréviaire). À l'aide d'un livret approprié, nous avons pu participer ensemble à la prière de l'Église, par des chants, des lectures, des temps de silence et cela selon les divers moments de prière prévus dans la liturgie.

Dès notre arrivée à l'Abbaye, nous avons reçu un accueil cordial de notre évêque émérite Yvon Joseph Moreau qui a salué chaque personne, l'une après l'autre. Il fera d'ailleurs un geste comparable lors de



notre départ de l'Abbaye. Nous avons pu rencontrer le Père Abbé, dom André Barbeau et plusieurs moines. La communauté nous a reçu en grand et, privilèges exceptionnels, nous avons pu pénétrer dans le cloître, pour la bénédiction d'un pommier en remplacement d'un cerisier moribond, et prendre le repas du midi dans la salle réservée au Chapitre de la communauté. La communauté a même déplacé l'heure de la célébration eucharistique nous signifiant ainsi toute l'importance qu'elle reconnaissait à notre rassemblement.

Durant la messe, présidée par le Père Abbé, notre évêque a livré l'homélie. Dom André a clairement exprimé la signification du jumelage entre notre diocèse et l'Abbaye, soulignant même qu'il s'agissait là d'une expérience unique et très significative. Il nous a dit combien ce jumelage donnait un sens tout particulier à leur vocation. Nous avons besoin les uns des autres.

Après le repas du midi, plusieurs ont accompagné Yvon Joseph au « lieu de l'illumination », cet endroit magnifique où s'est pris la décision d'établir le nouveau monastère à Saint-Jean-de-Matha. Yvon Joseph nous a fait expérimenter une manière toute simple de prier. De retour à l'Abbaye, après la prière de None, nous avons droit à deux bons entretiens. Tout d'abord, Dom André nous a parlé des événements douloureux qui se sont déroulés au monastère de Tibhirine, en Algérie et du film « *Des hommes et des dieux* » qui relate les événements entourant le martyre des moines.

Après lui, Yvon Joseph a repris pour nous l'essentiel d'une retraite de trois jours que venaient de vivre avec lui trois de nos frères-prêtres. Il a soulevé trois points: l'écoute, et à la fin l'appel à ne rien préférer à l'amour du Christ. Je n'ai pourtant pas dormi, mais je ne parvenais pas à me souvenir du second point. Heureusement pour moi, lors d'une célébration à Berthier-sur-mer présidée par Simon-Pierre Pelletier, l'un des trois retraitants, celui-ci m'a dit qu'il s'agissait de la vertu d'humilité, de sa signification et du chemin de progression vers l'humilité. Je vous laisse imaginer la réflexion que la prise de conscience de cet oubli a déclenché en moi !!!

Durant le long trajet de retour, nous avons visionné le film « *Des hommes et des dieux* » et compléter le cycle de prière par Vêpres et Complies, avec une pause au Buffet des continents à Trois-Rivières pour un agréable et abondant repas.

Nadia Pelchat, France Sauvageau et moi-même en étions à notre première organisation de pèlerinage et, malgré une préparation sérieuse, nous gardions quelques inquiétudes. Mais la qualité de participation des pèlerins et le déroulement de la journée ont comblé notre espérance au-delà de toute attente. Tout au long de la préparation de cet événement diocésain, nous avons pu compter sur l'appui indéfectible de Mgr Pierre et, en temps et lieux, sur l'aide de Martin Patrice Pelletier et de Jean-François Morin.

Avec le psalmiste, j'ajoute : « *Comment pourrais-je rendre au Seigneur tout le bien qu'Il m'a fait !* »

Horaire des messes de juillet et août 2023

2 juillet	Dimanche	10h30	Lac Frontière	L'Ôtel (église)
9 juillet	Dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
16 juillet	Dimanche	10h30	Saint-Just	A l'église
23 juillet	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église
30 juillet	Dimanche	10h30	Saint-Just	À l'église
6 août	Dimanche	10h30	Lac Frontière	L'Ôtel (église)
13 août	Dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
20 août	Dimanche	10h30	Saint-Just	À l'église
27 août	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église

* Horaire sujet à changement...

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

*La Fabrique de Sainte-Lucie vous invite à son
Déjeuner-Brunch le Dimanche 30-07-23
De 9:00 À 12:00 Au 19 Route des Chutes*

Prix: Pré-vente 18.00\$

À l'entrée 20.00\$

Enfants 6 À 12 ans 12.00\$

Moins de 6 ans Gratuit

Catres en pré-vente auprès de:



Alain Robert (418)223-3371 Gilberte Gonthier (418)223-3836

Serge & Line Gonthier (418)223-3032 Tony D (581)704-1650

Michel Garand (418)223-3074 Dany Bond (418)271-2563

Festival Sportif Sainte-Lucie- de-Beaugard

**29 et 30
juillet 2023**

Samedi 29 juillet

8h Tournoi de balle

Emmanuel Couette

Inscription : 50\$/équipe

Anne Gonthier 418 508-0313

Hot-dogs et boissons

Disponibles sur place

17h30 Souper méchoui

25 \$, sous le chapiteau

21h Soirée en musique avec



20\$ Journée et soirée

15 \$ Soirée uniquement

Tel le Phénix...

Votre Festival Sportif renaît de ses cendres ! Après trois ans de pandémie et de survivalisme nous vous revenons avec une programmation allégée, sur deux jours. Au programme : Tournoi de balle, méchoui, soirée endiablée avec "F2 Country Band", brunch, tournoi de volley-ball, gala d'amateurs, olympiades familiales et des tonnes de plaisirs ! C'est avec plaisir que nous vous accueillerons les 29 et 30 juillet prochains à Sainte-Lucie.

Pour que le Phénix reprenne son envol, comme autrefois, il nous faut des bénévoles et des gens prêts à s'impliquer dans l'organisation, si l'aventure vous tente n'hésitez pas à communiquer avec nous; Anne Gonthier : 418 508-0313 ou Gaston Roy : 418 223-3305. Au plaisir de vous accueillir dans notre équipe et bon Festival !

Course des Petits billots

N'oubliez pas c'est ce samedi 1^{er} juillet qu'aura lieu la Course des Petits billots 2023, si la température nous le permet, en effet nous craignons que la rivière soit trop haute pour permettre la tenue de l'événement ! Le cas échéant la course sera remise au samedi 19 août, surveillez l'affichage.

Dimanche 30 juillet

9h Brunch
par et pour la
Fabrique de Sainte-Lucie
18 \$/prévente, 20\$/à la porte

9h Tournoi de volley-ball
Inscriptions : 20\$/équipe
Lydia Brochu 418 956-1790

13h Gala d'amateurs
Inscriptions sur place 12h
Gymnase de l'école

14h Olympiades familiales
Terrain de balle

Inscriptions et info
auprès de Darlène Corriveau
418 508-9396



**Info-Festival
418 223-3999**

Visitez notre page
Facebook

« Festival Sportif »

21, route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beaugard
(Québec) G0R 3L0



NOTRE LAC & NOTRE RIVIÈRE

Un milieu de vie à protéger et à partager !

Le maintien et l'amélioration de la qualité d'un plan d'eau nécessitent de porter une attention soutenue à ses rives et à son littoral. Cela suppose la prévention de leur dégradation et de leur érosion ainsi que la conservation de la qualité et de la diversité biologique du milieu.

Suite à l'activité de sensibilisation & distribution d'arbustes organisé par le Comité qui a eu lieu samedi le 17 juin dernier au chalet des Loisirs dans la municipalité de Lac-Frontière en collaboration avec l'OBV (Organisme de Bassins versants du Québec) et du PDE (Plan Directeur de l'Eau), pour ceux et celles qui n'ont pas pu y participer, nous voulons informer la population des fonctions essentielles des rives d'un lac ou d'un cours d'eau.

Les rives jouent un rôle crucial pour la survie des lacs et des cours d'eau ainsi que pour l'équilibre de l'écosystème. Voici les principales fonctions :

- 1.- Brise-vent naturel : La végétation riveraine protège votre habitation des dommages causés par le vent.
- 2.- Fonction paysagère : La végétation riveraine est garante de la beauté naturelle des paysages et contribue à augmenter la valeur de votre propriété.
- 3.- Régulateur du niveau de l'eau : En retenant et en évaporant une partie des eaux de précipitations, la végétation de la rive contribue à diminuer les risques d'inondations.
- 4.- Écran solaire : L'ombre des arbres forme un écran qui empêche le réchauffement excessif de l'eau limitant ainsi le développement des algues.
- 5.- Filtre contre la pollution : La végétation retient une partie des engrais, des pesticides et des sédiments contenus dans les eaux de ruissellement, prévenant ainsi le vieillissement prématuré des plans d'eau.
- 6.- Rempart contre l'érosion : La végétation permet de stabiliser les rives, de diminuer l'ensablement des frayères et d'éviter les pertes de terrain.
- 7.- Richesse biologique : Les plans d'eau offrent habitat, nourriture et abri à la faune. Ils constituent un patrimoine précieux pour l'observation de la nature, la pêche et la chasse.

Nous invitons donc tous ceux et celles qui sont propriétaires de terrains autour du lac et en bordure de la rivière à profiter des mois de l'été pour :

- Planter ou semer des végétaux adaptés aux rives (herbacées, arbustes et arbres) ou laissez la nature suivre son cours. Le gazon est à proscrire dans les bandes riveraines;
- Éviter ou réduire l'utilisation de fertilisants et de pesticides sur votre terrain;
- Limiter l'imperméabilisation des surfaces sur votre terrain et détourner les eaux de ruissellement vers les zones de végétation situées à une bonne distance du lac ou du cours d'eau, en particulier dans les pentes;
- S'Assurer d'avoir des installations septiques conformes à la réglementation et bien entretenues.

ENSEMBLE, ON PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE!



Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

1- Pour l'Halloween, cinq enfants ont choisi, en toute logique, de se déguiser en Dracula, en momie, en pirate, en fantôme et en chauve-souris. Qui a le costume de chauve-souris : Alice, Jade ou Marie?



Nicholas



Sammy



Agathe



Jérôme



?

Réponse : _____

2- Trouvez le mot décrit par chaque indice, sachant que tous les mots ont une propriété commune. Je vous donne en exemple le premier mot.

1) Chien en peluche Rép. : toutou

2) Friandise Rép. : _____

3) Jupe de ballerine Rép. : _____

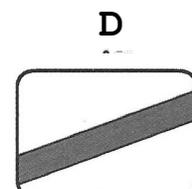
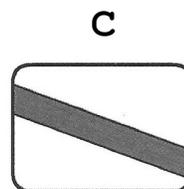
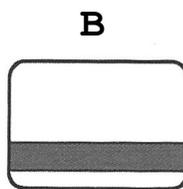
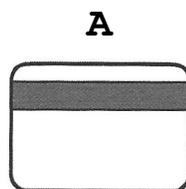
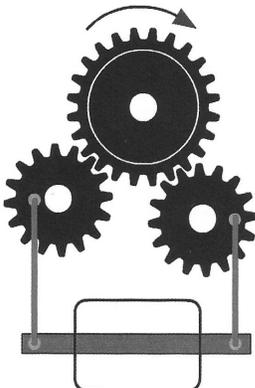
4) À la vôtre Rép. : _____

5) Oiseau qui sonne les heures Rép. : _____

6) À ne pas jeter avec l'eau du bain. Rép. : _____

*Vous trouverez les
réponses à la page **31**
du journal
Le Beau Regard.*

3- Si vous tournez la roue dans le sens indiqué par la flèche, quelle position la planche atteindra-t-elle en premier?



Rép. : _____



Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »

21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard
(418) 223-3122 poste 5

courriel : alabouquinerie@hotmail.com

Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque

Horaire

Mercredi 18h30 à 19h30

Le premier mercredi du mois de 15h30 à 16h30.

Capsule biblio-info « La Bouquinerie »



Horaire d'été

La bibliothèque sera ouverte pendant la saison estivale les mercredis 12 et 26 juillet et 9 août, de 14h30 à 15h30, de retour à l'horaire régulier mercredi, le 23 août.

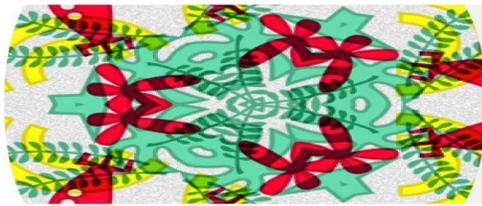


Rapport annuel 2022-2023 de la bibliothèque

Les statistiques de la bibliothèque pour l'année 2022-2023 sont les suivantes :
Nous avons 61 abonnés et nous avons effectué 599 prêts de livres et 85 prêts numériques pour un total de 684 prêts, une moyenne de 11.2 prêts par abonné. Il y a eu 238 heures de bénévolat consacrées à la bibliothèque. **Merci à tous nos bénévoles !**



Kaléidoscope pour les jeunes de 9 – 12 ans



KALÉIDOSCOPE
Livres jeunesse pour
un monde égalitaire

Nous avons reçu au dernier échange du RÉSEAU Biblio un lot de 25 livres pour les jeunes de 9 à 12 ans. C'est une sélection de livres aux histoires tantôt drôles, tantôt tristes, parfois rocambolesques qui fait la promotion de modèles et de comportements égalitaires. Les livres de la sélection **Kaléidoscope** abordent des sujets d'intérêt social tel que la diversité culturelle, la diversité familiale, le droit à l'éducation, l'immigration, etc.



Nouvelle horaire à partir de la fin août

À partir de la fin du mois d'août, la bibliothèque sera ouverte une heure de plus par semaine pendant la journée (à déterminer) ainsi que le troisième mercredi du mois de 15h30 à 16h30 afin d'accommoder le plus de gens possible.

*« Un bon livre permet de se déconnecter du temps et de l'espace
Et de s'offrir un moment privilégié » Jean Gastaldi*

Passez un bel été et bonne lecture à tous !

*Nicole Gautreau, responsable
Gaston Roy, représentant municipal*



Quelle douceur que de regarder les fleurs dans les champs au naturel ou encore celles des parterres et des jardins. Même dans de grands plats sur les galeries et les balcons. Ma respiration est remplie d'amour aussi pour les bosquets et les arbres majestueux. Toutes ces belles choses éveillent le feu dans mon cœur. Je découvre l'aurore alors que la nuit sommeille encore. Je vois des fleurs partout dans l'écorce de mes jours. J'y graverai mon nom et j'habillerai de mille couleurs tous ces instants de bonheur.

Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir. Il y a les fleurs de notre cœur qui s'émerveille continuellement. Mon modèle, c'est la nature, telle une fleur qui représente la qualité d'une personne en particulier. Regarde à l'intérieur de ton jardin intérieur, tu y trouveras mille et une fleurs qui représentent la personne merveilleuse que tu es. Aime le petit enfant que tu as été. Tu étais alors la plus belle de toutes les fleurs et tu es encore cet être important qui doit être fier d'exister. Il y a des choses que seul toi peut faire.

Nous avons tous besoin de la lumière. C'est une force qui nous apporte de la joie. C'est une autre belle fleur dans notre vie. Vivons la meilleure version de nous-même en la cultivant comme une belle rose blanche. Ouvrons nos mains pour accueillir le don de la vie. Chassons les moins bonnes pensées qui nous empêchent d'avancer sur le chemin de la tendresse et de la douceur. Fermons les yeux pour y voir toutes les belles roses rouges et surtout les superbes roses roses qui aident à voir la beauté quel que soit la saison parce qu'elles vivent dans notre esprit. Elles apportent le bonheur.

Quand je pense à une personne que j'aime, je la vois en pensée dans un immense jardin rempli de roses autour d'elle et partout dans l'espace de son jardin. Ce sont les bénédictions de la vie que nous partageons tous ensemble. C'est maintenant que le monde est beau car demain est incertain et le passé personne ne peut le changer. Le présent est la merveilleuse fleur de l'espérance. Quel que soit sa couleur, une fleur restera toujours une fleur qui ouvre ses pétales pour un jour nouveau. Ouvrons nos yeux et nos cœurs, elles sont partout. Soyons nous-même le reflet de ce que nous voudrions que le monde soit. Si nous ne voyons pas chez nous les gens bons et accueillants, même si nous allions au bout du monde nous ne les verrons pas. Ils ne le seront nulle part car c'est à l'intérieur de notre cœur que ça se passe, pas ailleurs. Les fleurs sont à l'intérieur de notre cœur. Le monde serait tellement plus beau si nous prenions le temps de comprendre cela.

Vivons dans la gratitude pour la belle fleur que nous sommes à l'intérieur de nous ainsi que pour toutes les autres fleurs de sagesse que nous donne la vie.

La bienveillance envers soi-même est très importante. Ça nous donne plus de confiance en soi et en général une plus grande estime de soi. Toujours se remettre en question après chacune de nos décisions, ce n'est pas vraiment bon pour le moral. Pourquoi se frapper sur la tête à la moindre occasion.

Profitons de toutes les belles fleurs qui sont partout.

Marie-Ange Rouillard **auteure**

Chers citoyens de Sainte-Lucie,

Voici de l'information au sujet de votre Bureau de poste local. Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.

Emilie, Liette et Mélanie

Opportunité : Postes Canada ouvre sa chambre forte de pièce de monnaie

Pour une période limitée, vous pouvez vous procurer d'anciennes pièces de monnaie en stock dans les entrepôts de l'entreprise à partir du service expédition direct. Par exemple, voici les items disponibles :

- Ensembles-cadeaux Mariage de 2013 à 2016 : 19,95\$ - 40% = **11,97\$**
- Ensembles-cadeaux Mariage de 2017 à 2021 : 21,95\$ - 40% = **13,17\$**
- Ensembles-cadeaux Anniversaire de 2013 à 2016 : 19,95\$ - 40% = **11,97\$**
- Ensembles-cadeaux Anniversaire de 2017 à 2021 : 21,95\$ - 40% = **13,17\$**
- Ensembles-cadeaux Naissance de 2013 à 2016 : 19,95\$ - 40% = **11,97\$**
- Ensembles-cadeaux Naissance de 2017 à 2022 : 21,95\$ - 40% = **13,17\$**

Les ensembles de pièce hors-circulation des années 2016, 2020 et 2021 sont aussi disponibles :

- 2016 : 24,95\$ - 40% = **14,97\$**
- 2020-2021 : 26,95\$ - 40% = **16,17\$**

Si vous avez de l'intérêt, passez nous voir au Bureau de poste. Personnellement, je (Mélanie) vais en profiter pour commander les ensembles-cadeaux pour la naissance de mes enfants. 😊

Résultats du Marché aux puces organisé dans le cadre de la campagne de financement pour les enfants de Postes Canada :



Vente : 570,74\$

Un énorme merci aux généreux clients, bénévoles et donateurs.

Le marché aux puces est un succès année après année grâce à votre excellente participation.

Merci d'aider les enfants du Canada ! 😊

Les surplus de matériel ont été remis à La Fabrique de Sainte-Lucie ainsi qu'au Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny.

Du nouveau pour vous :



Il y a deux ans, nous avons déposé un projet dans le cadre du Fonds de développement durable de Postes Canada pour le financement d'un projet écologique. Le projet fut accepté dans son ensemble, mais sa réalisation a été compromise pour des raisons hors de notre contrôle. Nous avons toutefois eu la chance de réaliser un des aspects du projet, soit l'installation d'un bac de fines herbes. Elles vous appartiennent alors servez-vous lors de

vos prochains passages au Bureau de poste. J'espère qu'ils apporteront beaucoup de saveurs à vos assiettes. ☺ Savourez !

Avis aux nouveaux-résidents :

Si vous êtes un nouveau-résident et que vous prenez connaissance de ce message, nous vous souhaitons la bienvenue à Sainte-Lucie-de-Beaugard. ☺ Par le fait même, nous vous invitons à nous rendre visite au Bureau de poste pour nous signaler votre arrivée. Il nous fera plaisir de vous transmettre toutes les informations pertinentes afin que vous puissiez recevoir du courrier à votre nouvelle adresse. Si vous habitez dans le secteur du village, nous allons notamment vous ouvrir un casier postal. Un service de réacheminement de courrier est aussi disponible. Nous pourrions vous expliquer le fonctionnement par la même occasion.

Déménagement :

Vous prévoyez déménager à une autre adresse à Sainte-Lucie ou ailleurs ? Merci de passer nous voir au Bureau de poste ! Nous fermerons votre casier postal si vous êtes dans le secteur du village ou nous arrêterons la distribution de votre courrier si vous habitez sur la route rurale. Nous vous expliquerons également le fonctionnement du service de réacheminement de courrier.

Quelques petits rappels :

- Merci d'apporter vos clés avec vous lorsque vous venez chercher votre courrier au Bureau de poste. Nous ne sommes pas autorisées à vous remettre votre courrier en main propre.
- Si vous souhaitez qu'une autre personne récupère votre courrier et/ou vos colis à votre place, vous pouvez lui remettre une de vos clés et vous présenter au Bureau de poste pour signer une lettre d'autorisation. Autrement, nous ne sommes pas autorisées à lui remettre votre courrier.
- Merci de toujours apporter votre pièce d'identité avec vous lorsque vous venez au Bureau de poste ! Les remplaçantes ne vous connaissent pas tous alors elles doivent valider votre identité.
- Merci de toujours indiquer votre adresse postale dans le coin supérieur gauche de vos enveloppes. Parfois, vos enveloppes ne sont pas suffisamment affranchies alors nous devons communiquer avec vous pour vous informer de la situation. C'est difficile de le faire si nous ne connaissons pas l'identité de l'expéditeur. De plus, s'il arrive quelconque problème avec le traitement de votre courrier, c'est important d'indiquer l'adresse pour un retour à l'expéditeur.

Remerciements :

Merci à tous pour la contribution que vous apportez au bureau de poste. Un merci spécial à toutes les personnes qui ont pris le temps de remplir les cartes postales destinées à l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints pour les soutenir dans leurs démarches auprès du gouvernement du Canada pour qu'il maintienne le moratoire de 1994 contre la fermeture des bureaux de poste ruraux. Merci de votre temps et de votre engagement !

Coordonnées :

26A, rue de l'église

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 11h à 15h

Jeudi : De 11h à 13h et de 15h30 à 17h30

418-223-3999



L'équipe du Parc des Appalaches vous souhaite
BONNES VACANCES !

Vous cherchez des activités pour vous, vos proches et votre pitou ?

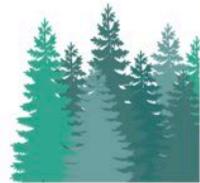
Le Parc des Appalaches vous propose ses 140 Km de sentiers de randonnée et de la balade sur la Rivière Noire Nord-Ouest en kayak, canot ou planche à pagaie !

Vous pouvez également séjourner dans nos divers refuges, nos prêts-à-camper ou encore nos campings rustiques.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
 OU POUR RÉSERVER**



www.parcappalaches.com 418 223-3423



Le Parc des Appalaches et le Cercle de mycologie des Appalaches vous invitent à une balade à la découverte des champignons !

Le Parc des Appalaches vous invite à une balade nocturne à la lueur de la pleine lune !

RENDEZ-VOUS
 SAMEDI 29
 JUILLET 2023 À
 9H À L'ACCUEIL
 DE SAINT-FABIEN

Coût : 5 \$/adulte
 Gratuit pour les
 membres du Cercle
 de mycologie des
 Appalaches
 Information et
 inscription 418
 223-3423



RENDEZ-VOUS SAMEDI
 29 JUILLET 2023 À
 20H À L'ACCUEIL DE
 SAINT-FABIEN. DÉPART
 VERS LE SENTIER À
 20H30.

ACTIVITÉ GRATUITE
 Information et
 réservation de
 lampe frontale
 (quantité limitée)
 418 223-3423



En cas d'intempéries, les activités pourront être annulées la journée même. Surveillez la page facebook Parc des Appalaches.

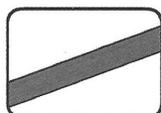


Un cerveau alerte - Réponses (p. 25)

1- **Marie.** (Chaque enfant a un costume qui rime avec son prénom.)

- 2- 1) Toutou
2) Bonbon
3) Tutu
4) Tchin tchin
5) Coucou
6) Bébé

3- La position D



Capsule SQ

FRAUDE

La fraude est un acte criminel par lequel une personne, par supercherie, mensonge ou autre moyen, soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent. Faites preuve de vigilance, restez à l'affût !

Signaler une fraude

Vous êtes victime d'une fraude?

- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141. Pour toute urgence : 911
- Communiquez avec les organismes de services pertinents à votre situation en consultant l'Aide-mémoire – Vous êtes victime d'une fraude? (chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/mpf-vous-etes-victime-fraude.pdf)

La Sûreté du Québec vous rappelle l'importance de signaler toute fraude au Centre antifraude du Canada (<https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/>).



Me Julien Lamalice

Le déménagement du parent gardien

Qu'arrive-t-il lorsqu'un parent souhaite entreprendre un déménagement qui entraînerait des répercussions sur les contacts entre l'enfant et l'autre parent? Cette question ne doit pas être prise à la légère et des précautions s'imposent.

Lorsque les parents sont divorcés ou en instance de divorce, le parent qui compte effectuer un déménagement important doit obligatoirement en aviser l'autre parent au minimum 60 jours avant de se reloger. Cet avis doit notamment mentionner la date du déménagement, la nouvelle adresse ainsi qu'une proposition de réorganisation du temps parental. Un modèle est disponible en ligne sur le site *Web du ministère de la Justice du Canada*. Le parent qui reçoit un tel avis et qui s'oppose au déménagement a un délai de 30 jours pour répondre par l'avis réglementaire qui se trouve également en ligne ou pour introduire une demande en justice.

Cette obligation d'envoyer un avis ne s'applique pas aux parents qui étaient conjoints de fait. Il est toutefois beaucoup plus prudent d'avertir l'autre parent d'un projet de déménagement et d'avoir une entente sur la garde avant de le mettre à exécution. Il en va aussi du maintien d'une saine coparentalité. La médiation familiale peut être envisagée afin de faciliter la formation d'une nouvelle entente sur le partage du temps parental.

Lorsqu'un jugement sur la garde a déjà été rendu, l'arrivée d'un projet de déménagement important permet à l'un des parents de s'adresser au tribunal afin de demander l'autorisation ou l'interdiction du déménagement de l'enfant ainsi que la réévaluation des modalités de garde et droits d'accès.

Le tribunal doit rendre la décision qui sert le mieux l'intérêt de l'enfant eu égard à sa sûreté, à sa sécurité et à son bien-être physique, émotionnel et psychologique. Le tribunal pourra notamment examiner les raisons du déménagement, le degré d'engagement de chaque parent dans la vie de l'enfant et le caractère raisonnable de la réorganisation du temps parental. La volonté de l'enfant sera aussi prise en compte si son âge et sa maturité le permettent. Plusieurs facteurs sont donc considérés et chaque situation est unique.

Le déménagement d'un parent gardien met en jeu des questions complexes et peut entraîner des conséquences importantes. Le parent gardien a le droit de choisir un milieu de vie qui correspond à ses aspirations et répond le mieux aux besoins de l'enfant. Le parent non-gardien a le droit à ne pas être privé de temps parental qui serait bénéfique à l'enfant en raison d'un déménagement inopportun. Contactez-nous afin que nous puissions évaluer ensemble les options qui s'offrent à vous.

Réflexion...

L'Éternel Dieu appela l'homme et lui dit : Où es-tu ? Genèse 3. 9

Où es-tu ?

Où es-tu ? est la première question posée dans la Bible. Dieu l'adresse à Adam coupable, qui vient de lui désobéir. La mauvaise conscience de nos premiers parents les pousse à se cacher. Ce comportement très ancien est tellement courant aujourd'hui ! Combien de personnes ne se sentent pas à l'aise devant Dieu ! À cause de leurs fautes, elles fuient sa présence, évitant de parler de lui ou même d'y penser.

Où es-tu ? Dieu ne pose pas cette question parce qu'il ignore où Adam et sa femme se cachent, mais pour leur faire prendre conscience de leur tragique éloignement. Aujourd'hui Dieu connaît aussi parfaitement la position de chacun par rapport à lui.

Où es-tu ? reste une question primordiale. Votre situation par rapport à Dieu est plus importante que votre vie sociale, professionnelle ou familiale.

Où es-tu ? traduit aussi la sollicitude divine qui cherche chaque être humain. Dieu ne prend pas son parti de l'éloignement de ses créatures.

Comment retrouver cette relation perdue ? Par un effort humain, grâce à une religion qui l'amènerait à accomplir des œuvres méritoires ? Non, rien de ce qui provient de l'homme pécheur ne peut plaire à Dieu. Mais, si l'homme ne peut s'approcher de Dieu, Lui s'est approché de nous ; si près de nous, qu'il a pris notre condition d'homme. Jésus a revêtu notre humanité. En mourant sur la croix, il a annulé la culpabilité de tous ceux qui croient en lui, et il leur donne la vie éternelle.

Toi qui lis ce feuillet, où en es-tu ?



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

SAINTE-LUCIE

janvier '23						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	R 5	6	7
8	9	D 10	11	12	13	14
15	16	17	18	R 19	20	21
22	23	D 24	25	26	27	28
29	30	31				

février '23						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	D 7	8	R 2	3	4
12	13	14	15	R 16	17	18
19	20	D 21	22	23	24	25
26	27	28				

mars '23						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	D 7	8	R 2	3	4
12	13	14	15	R 16	17	18
19	20	D 21	22	23	24	25
26	27	28	29	R 30	31	

avril '23						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	D 4	5	6	7	8
9	10	11	12	R 13	14	15
16	17	D 18	19	20	21	22
23	24	25	26	R 27	28	29
30						

mai '23						
D	L	M	M	J	V	S
7	8	D 2	9	10	11	12
14	15	D 16	17	18	19	20
21	22	23	24	R 25	P 26	27
28	29	MD 30	31			

juin '23						
D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	R 8	9	10
11	12	D 13	14	15	16	17
18	19	20	21	R 22	23	24
25	26	D 27	28	29	30	

juillet '23						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	R 6	7	8
9	10	D 11	12	13	14	15
16	17	18	19	R 20	21	22
23	24	D 25	26	27	28	29
30	31					

août '23						
D	L	M	M	J	V	S
6	7	D 8	9	10	11	12
13	14	15	16	R 17	18	19
20	21	D 22	23	24	25	26
27	28	29	30	R 31		

septembre '23						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	D 5	6	7	8	9
10	11	12	13	R 14	15	16
17	18	D 19	20	21	22	23
24	25	26	27	R 28	29	30

octobre '23						
D	L	M	M	J	V	S
1	M 2	D 3	4	5	6	7
8	9	10	11	R 12	13	14
15	16	D 17	18	19	20	21
22	23	24	25	R 26	27	28
29	30	D 31				

novembre '23						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	R 9	10	11
12	13	D 14	15	16	17	18
19	20	21	22	R 23	24	25
26	27	D 28	29	30		

décembre '23						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	R 7	8	9
10	11	D 12	13	14	15	16
17	18	19	20	R 21	22	23
24	25	D 26	27	28	29	30
31						

D COLLECTE DE DÉCHETS
R COLLECTE DE RÉCUPÉRATION

M COLLECTE DE MONSTRES 30 MAI + COLLECTE DES DÉCHETS
M COLLECTE DE MONSTRES 2 OCTOBRE
P VIEUX PNEUS

Juillet 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Terrain de jeux Du 3juil.au 18août Lundi au vendredi 9h à 16h	MINI-PUTT 16 ANS ET +	☾ = Dernier Quartier ● = Nouvelle Lune ☽ = Premier Quartier ☉ = Pleine Lune	Bacs vert et bleu: Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain.	Service de garde fermé du 17 au 28 juillet	Bureau municipal fermé du 24 juillet au 11 août	Fête du Canada ¹ PETITS BILLOTS 13h, 101, Principale ou samedi 19 août si trop d'eau
² MESSES 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôtel)	³ MINI-PUTT 18h30	⁴ REUNION 19h30 Conseil municipal	Bac bleu ⁵ MINI-PUTT 18h30	⁶ JOUJOUTHEQUE 18h30 à 20h École, local R-33	⁷	⁸
⁹ MESSE 10h30 à Sainte-Lucie Église	Bac vert ¹⁰ MINI-PUTT 18h30	¹¹	¹² BIBLIOTHEQUE 1430h à 15h30 Gaston MINI-PUTT 18h30	¹³ REUNION 19h Festival	¹⁴	¹⁵
¹⁶ MESSE 10h30 à Saint-Just Église	¹⁷ MINI-PUTT 18h30	¹⁸	Bac bleu ¹⁹ MINI-PUTT 18h30	²⁰	²¹	²²
^{23/30} FESTIVAL SPORTIF (voir p.23) MESSES 10h30 à Saint-Fabien Église /à Saint-Just Église	Bac vert ^{24/31} MINI-PUTT 18h30	²⁵	²⁶ BIBLIOTHEQUE 1430h à 15h30 Nicole MINI-PUTT 18h30	²⁷	²⁸	²⁹ FESTIVAL SPORTIF (voir p.23)

Août 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
SALLE COND. PHYSIQUE sur demande au 223-3122 ou 223-3305	FERME FLANC SUD Tous les samedis 15h à 17h Marché Sainte- Lucie	¹	Bac bleu ² MINI-PUTT 18h30	³ JOUJOUTHEQUE 18h30 à 20h Ancienne caserne	⁴	⁵
⁶ MESSES 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôtel)	Bac vert ⁷ MINI-PUTT 18h30	⁸	⁹ BIBLIOTHEQUE 14h30 à 15h30 Nicole MINI-PUTT 18h30	¹⁰	¹¹	¹²
¹³ MESSE 10h30 à Sainte-Lucie Église	¹⁴ REUNION 19h30 Conseil municipal MINI-PUTT 18h30	¹⁵	Bac bleu ¹⁶ MINI-PUTT 18h30	¹⁷	¹⁸	¹⁹ PETITS BILLOTS 13h, 101, Principale si non samedi 1 ^{er} juillet
²⁰ MESSE 10h30 à Saint-Just Église	Bac vert ²¹ MINI-PUTT 18h30	²²	²³ BIBLIOTHEQUE 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 Nicole et Carole MINI-PUTT 18h30	²⁴	²⁵	²⁶
²⁷ MESSES 10h30 à Saint-Fabien Église	²⁸ MINI-PUTT 18h30	²⁹	Bac bleu ³⁰ BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30 Noémie MINI-PUTT 18h30	³¹		

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...